

Abeille IARD & Santé

Société anonyme d'Assurances Incendie Accidents et Risques Divers au capital de 178 771 908,38 € Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 13 rue du Moulin Bailly - 92270 Bois-Colombes 306 522 665 RCS Nanterre

Abeille Vie Société anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 € Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes 732 020 805 RCS Nanterre

Cabinet SPIEGEL – BLETRY - MARTIN 14 B rue du Chapeau Rouge BP 12681 21026 DIJON CEDEX

Tél: 0380501333 Fax: 0380508890 cabinet.srbm@abeille-assurances.com

www.orias.fr

SODEFI BP 90005 39001 LONS LE SAUNIER

Dijon, le 6 décembre 2023

Veuillez trouver ci-dessous votre certificat d'assurance (Art. R211-21-2 du Code).

Détachez le certificat suivant les pointillés et apposez-le de manière visible sur votre véhicule en utilisant la pochette transparente.

ATTENTION : un certificat périmé vous expose à une forte amende.

De plus, afin d'éviter une utilisation frauduleuse de votre carte verte, nous vous remercions de bien vouloir prendre les précautions suivantes :

- Ne laissez jamais la carte verte dans la boîte à gants (vol, vente, destruction du véhicule).
- Restituez votre carte verte à votre assureur en cas de suspension ou de résiliation du contrat concerné.

Imprimerie SIPAP - Pôle République	ue – 2 rue des T	ransparteurs - BF	91077 – 86061 POITIERS Cedex 9			
INTERNATIONAL MOTOR INSUF     CARD     CARTE INTERNATIONALE D'AS     AUTOMOBILE		2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS		9. Nom et adresse du souscripteur de la police (ou utilisateur du véhicule)  SODEFI BP 90005 39001 LONS LE SAUNIER		
3. VALABLE	U	4. Code pays / Code assureur / Numéro				
Jour Mois Année Jour Mois Année						
01 01 24 31 1	24	<b>F 181</b> / 76369439		10. Cette carte a été délivrée par : Cabinet SPIEGEL – BLETRY - MARTIN 14 8 rue du Chapeau Rouge BP 12681 21026 DIJON CEDEX Tél : 0380501333 Fax : 0380508890 www.orias.fr		11. Signature de l'assureur POUR LA SOCIETE
(Ces deux dates comprises)  5. N° d'immatriculation (ou à défaut) N° du châssis ou N° du moteur  GF - 587 - SC.		6. Catégorie du véhicule	7. Marque du véhicule HYMER I 580 PURE			
				ABEILLE	ABEILLE Assurances Entreprise régie par le code des assurances 13 rue du Moulin Bailly 92270 Bois-Colombes	
				Pour joindre ABEILLE Assistance (si la garantie est acquise) : Depuis la France : 0825 80 48 48 (France métropolitaine uniquement : 0,15 € TTC/mn hors coût opérateur) ou 01 41 32 21 56 Depuis l'étranger : 33 1 41 32 21 56		
VALIDITE TERRITORIALE     Cette carte est valable pour les pa	vs dont la cas	e n'est pas rave	ée (nour information complémentaire	CATEGORIES DE V		certificat suivant les pointillés

Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire, consulter www.cobx.org).

Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a fait trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.

Pour l'identification du Bureau approprié, voir au verso

A B BG CY(1) CZ D DK E EST F FIN GR H HR I IRL IS L LT

LV M N NL P PL RO S SK SLO CH AL AND AZ(2) BIH BY IR MA MD

MK MNE RUS SRB(3) TN TR UA UK

- (1) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour Chypre est limitée aux parties géographiques de Chypre qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Chypre.
- (2) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour l'Azerbaīdjan est limitée aux parties géographiques de l'Azerbaīdjan qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République d'Azerbaīdjan.
- (3) La couverture d'assurance fournie par les cartes vertes délivrées pour la Serbie est limitée aux parties géographiques de la Serbie qui sont sous le contrôle du gouvernement de la République de Serbie

(Reproduction interdite)

A AUTOMOBILE B MOTOCYCLE

C CAMION OU TRACTEUR
D CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE

E AUTOBUS OU AUTOCAR
F REMORQUE

G AUTRES

Si véhicule de catégorie C ou G : extension aux matériels agricoles remorqués et remorques agricoles, non immatriculés

CIRCULATION INTERNATIONALE:

La carte internationale d'assurance automobile (carte «verte») atteste que vous êtes assuré pour les accidents causés aux tiers dans tous les pays qu'elle énumère (voir liste au dos).

qu'elle énumère (voir liste au dos).

CIRCULATION EN FRANCE:
Même si vous ne vous rendez pas à l'étranger, conservez cette carte verte. Elle sert également

d'attestation d'assurance en France (article R.211-17 du Code des Assurances).

Détachez le certificat suivant les pointillés et apposez-le de manière visible sur votre véhicule en utilisant la pochette transparente.

<u>Attention</u>: un certificat périmé vous expose à une forte amende.

